

GRILLE TARIFAIRE

année scolaire 2025/2026

► **ÉLÈVES DE MANDEURE**

	ENFANT			ADULTE ⁽¹⁾	
CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE	SPC*	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais d'adhésion à l'association	26 € / an	26 € / an		26 € / an	26 € / an
Eveil Musical	32 € / trimestre				
Atelier Découverte	20 € / trimestre				
Formation Musicale	30 € / trimestre	35 € / trimestre		30 € / trimestre	
Formation Instrumentale	60 € / trimestre	80 € / trimestre	95 € / trimestre	85 € / trimestre	125 € / trimestre
Piano complémentaire ⁽²⁾	80 € / trimestre	120 € / trimestre		80 € / trimestre	120 € / trimestre
Pratiques collectives	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

► **ÉLÈVE EXTERIEUR**

	ENFANT			ADULTE ⁽¹⁾	
CURSUS	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE	SPC*	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais d'adhésion à l'association	26 € / an	26 € / an		26 € / an	26 € / an
Eveil Musical	32 € / trimestre				
Atelier Découverte	20 € / trimestre				
Formation Musicale	38 € / trimestre	50 € / trimestre		38 € / trimestre	
Formation Instrumentale	80 € / trimestre	108 € / trimestre	125 € / trimestre	142 € / trimestre	202 € / trimestre
Piano complémentaire ⁽²⁾	80 € / trimestre	120 € / trimestre		80 € / trimestre	120 € / trimestre
Pratiques collectives	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

⁽¹⁾ Le tarif adulte concerne les personnes de 25 ans et plus, exerçant une activité professionnelle.

⁽²⁾ L'accès au cours de piano complémentaire n'est possible qu'après avoir validé l'examen de Fin de Cycle 1 dans un autre instrument.

* SPC = Soutien à la Pratique Collective est proposé aux élèves ayant validé la Fin de Cycle 2.

INFORMATIONS

Vos cotisations correspondent à une faible contribution aux frais réellement engendrés par la formation, le matériel pédagogique, les instruments et les infrastructures.

Sans le soutien de la **Ville de Mandeure**, du **Conseil Départemental du Doubs**, ainsi que des nombreuses **actions des bénévoles** de l'association, ces tarifs seraient beaucoup plus élevés.

Pour information, **le coût réel d'un élève est de 1400 € pour l'année.**

LOCATION & MISE A DISPOSITION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les tarifs ci-dessus ne tiennent pas compte des locations d'instruments, ceux-ci sont loués à l'année par l'Harmonie, sous réserve de disponibilité.

Un contrat sera signé entre l'emprunteur et l'Ecole de Musique en début d'année scolaire.

Une assurance couvrant le vol et les dégradations de l'instrument est à souscrire par les élèves (ou parents des élèves mineurs) pendant toute la durée de location, l'association n'étant pas responsable des vols et dommages que les instruments pourraient subir. **Une attestation d'assurance devra être remise obligatoirement par l'emprunteur** lors de la signature du contrat de location.

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année et plus
Instruments à Vents <i>Location</i>	24€ / trimestre	44 € / trimestre	65 € / trimestre	76 € / trimestre
Percussions et Piano <i>Mise à disposition</i>	12 € / trimestre	12 € / trimestre	12 € / trimestre	12 € / trimestre

REGLEMENT DES COTISATIONS

- ▶ **Toute année commencée est due** (cf. règlement intérieur)
- ▶ Le règlement s'effectue en cours de trimestre à réception des factures
- ▶ Pour les nouveaux élèves, le règlement de l'année se fera à l'inscription
- ▶ Modes de règlement : chèques, espèces, virement bancaire
- ▶ Possibilité d'étaler vos paiement sur plusieurs mensualités

CONTACTS

Ecole de Musique

MAJESTIC - 87 Rue du 17 Novembre 25350 MANDEURE

Téléphone : 03 81 34 55 64

Directeur

M. Frédéric Bouton

Courriel : ecolemusique@ohbm.fr

Téléphone : 06 60 92 59 07

avec le soutien de